


**COMITE DE PILOTAGE DES SPREADS**

nov.-19

|  | November-19 public half spread (in bps) |
|--|---|
| Government bonds and similar instruments developed market rating AAA-A               | 4,4                                     |
| Government bonds and similar instruments developed market different rating below A   | 4,2                                     |
| Government bonds emerging markets (hard and soft currency)                           | 30,7                                    |
| Investment grade Corporate bonds   | 17,0                                    |
| High yield corporate bonds   | 39,4                                    |
| Money market instruments (for the sake of clarity, money markets funds not included) | 2,6                                     |
| Large-cap shares (developed markets)   | 2,7                                     |
| Mid-cap shares (developed markets)   | 6,0                                     |
| Small-cap shares (developed markets)   | 13,7                                    |
| Shares emerging markets ALL CAPS   | 9,9                                     |
| Listed derivatives   | 0,0                                     |
| OTC Exotic options   | 50,0                                    |
| OTC Plain vanilla options  | 3,0                                     |
| OTC IRS, CDS and similar   | 1,0                                     |
| OTC Swaps and similar instruments (different from IRS, CDS and similar)              | 3,0                                     |
| OTC FX Forwards developed markets  | 0,5                                     |
| OTC FX Forwards emerging markets   | 3,0                                     |

**Commentaires du Comité de Pilotage**

- L'importance relative de l'Espagne et de l'Italie dans la classe d'actifs "Government bonds and similar instruments developed market rating below A" est soulignée par le comité.
- Dans les classes d'actifs "Investment grade corporate bonds", "High Yield Corporate bonds" et "Money Market Instruments", la sensibilité des spreads à la maturité résiduelle des titres est importante.
- La définition des catégories mid et small caps étant variable selon les acteurs, elle peut introduire des écarts autour de ces niveaux moyens.
- Concernant les "Listed Derivatives", les frais implicites sont non-significatifs, sauf pour les portefeuilles très actifs sur cette classe d'instruments.
- Concernant les "OTC Derivatives", compte tenu de l'hétérogénéité de ces catégories, les estimations peuvent varier de manière significative selon les spécificités des stratégies et des opérations sur-mesure.
- Dans la classe d'actifs "Shares emerging markets all caps", le niveau de liquidité et de capitalisation des titres est très variable, cela peut introduire des écarts autour de ce niveau moyen selon les univers de gestion. Notre échantillon intègre des ETFs spécialisés sur les small et large caps.
- Les demi-spreads publiés sont calculés à partir de relevés observés sur 12 mois glissants.

Les informations proposées dans le présent document sont fournies au profit des SGP à titre purement informatif et leur utilisation reste facultative. Elles sont établies et validées par un Comité de Pilotage composé d'experts issus de sociétés de gestion adhérentes de l'AFG, sur la base de données constatées sur le marché. Les membres du Comité de Pilotage ne sont pas responsables des conséquences directes ou indirectes liées à l'utilisation des informations diffusées.

Ces données de marché sont collectées par la société « SAGALINK Consulting » qui s'assure du respect de la méthodologie. Il est précisé qu'il appartient aux utilisateurs de décider sous leur propre responsabilité de l'opportunité d'utiliser en tout ou partie cette grille de spreads dans le cadre du calcul des coûts implicites de transaction selon la méthode dite « nouveaux PRIIPS » de l'article 21 annexe 6 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2017/653 DE LA COMMISSION du 8 mars 2017. Cette grille peut être utilisée comme la source unique ou l'une des sources permettant le calcul des coûts implicites.

Il appartient à l'utilisateur de s'assurer que la version qu'il utilise est la version à jour du document validé par le comité de pilotage et mis à disposition chaque mois sur le site internet de l'AFG.

La responsabilité de l'AFG se limite à mettre en œuvre ses meilleurs efforts pour mettre à disposition via son site internet les données validées par le Comité de Pilotage.